



## PARTIE 2 : PROPOSITIONS D' ACTIONS

Thématique  
1

## Adaptation au changement climatique

Quelle résilience pour les stations du littoral et de la montagne face au changement climatique ?

Synthèse (restituée en plénière du GT1) :

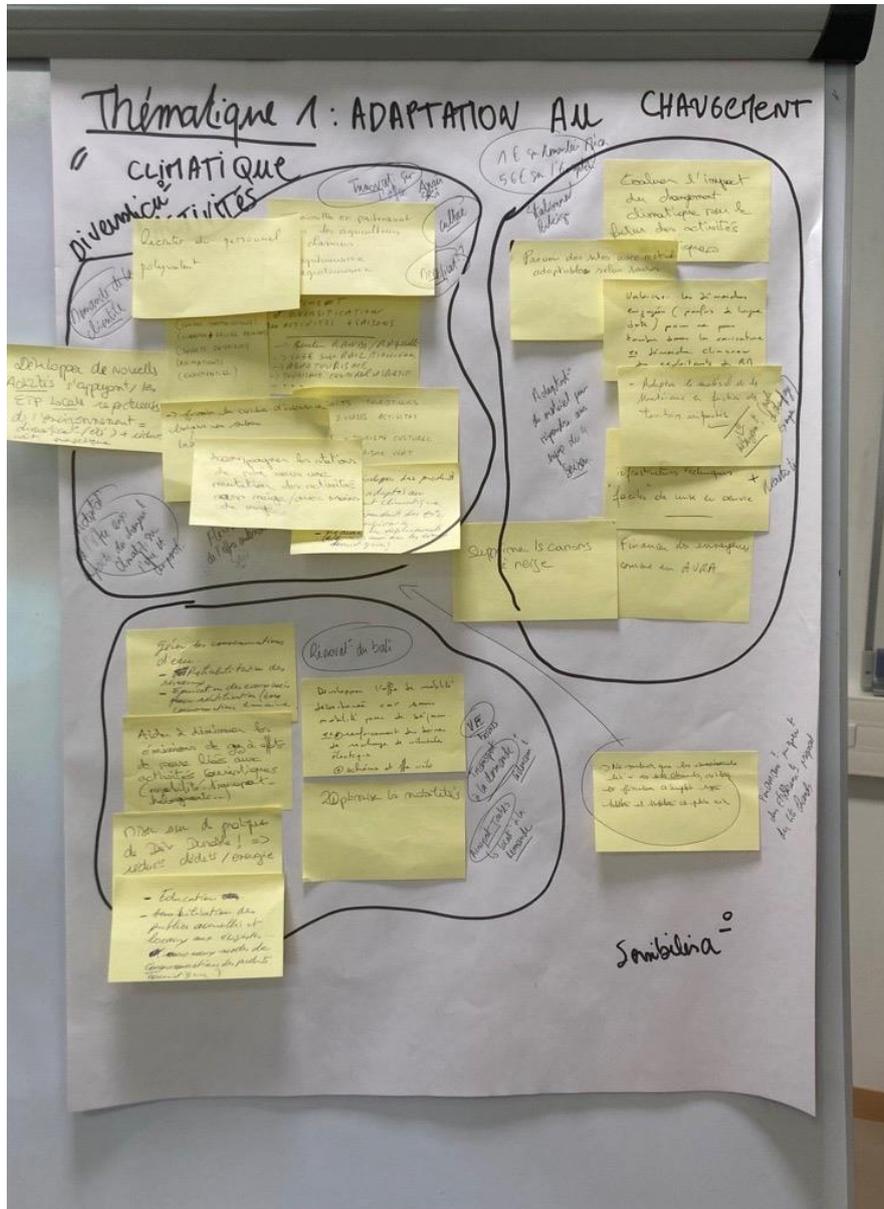
L'atelier a permis de confirmer et illustrer les pistes d'actions et les enjeux que la démarche d'élaboration du SRDTL pourrait prendre en compte :

- *Le changement climatique impose de diversifier les activités, notamment autour d'un tourisme 4 saisons*
- *Les investissements matériels doivent prendre en compte les enjeux du changement climatique*
- *La réduction des effets et impacts des activités touristiques par des changements de pratiques*

## Détail des propositions

Les participants à l'atelier ont identifié plusieurs pistes d'actions rassemblées autour de trois thèmes

- **Diversifier l'offre d'activité afin de la rendre flexible et adaptée au changement climatique :**
  - *Accompagner les stations de ski vers une mutation des activités sans neige (ou moins de neige)*
  - *En station de ski : proposer des activités hors ski toute l'année : centres thermoludiques, sports intérieurs, animations et événementiel, etc.*
  - *Créer et développer des produits touristiques adaptés au réchauffement climatique : moins énergivores, réduire les déplacements*
  - *Mettre en place des circuits touristiques avec diverses activités : ski, tourisme culturel, tourisme vert*
  - *Développer de nouvelles activités s'appuyant sur les entreprises locales ayant engagé des pratiques respectueuses de l'environnement*
  - *Développer et diversifier les activités 4 saisons : agrotourisme, tourisme culturel et sportif*
  - *Travailler en partenariat avec les agriculteurs, les chasseurs pour favoriser l'agri et l'agrotourisme*
  - *Recruter du personnel polyvalent sensibilisés et en capacité d'intervenir sur une diversification d'activités*
- **Adapter le matériel pour répondre à la diversification de l'offre**
  - *Evaluer l'impact du changement climatique sur le futur des activités touristiques*
  - *Prévoir des sites avec des matériaux adaptables selon les saisons*
  - *Valoriser les démarches engagées (parfois de longue date) pour ne pas tomber dans la 'caricature'. Exemple : démarche climsnow des exploitants de remontées mécaniques*
  - *Adapter le matériel et les matériaux en fonctions des territoires impactés (les hébergements notamment)*
  - *Développer des infrastructures techniques 'faciles' à mettre en œuvre*
  - *Financer des enneigeurs présentant des caractéristiques de fonctionnement moins consommatrices (en eau notamment)*
- **Encourager les changements de pratiques**
  - *Miser sur des pratiques de développement durable : réduction des déchets et de l'énergie*
  - *Eduquer, sensibiliser les publics accueillis et les locaux aux écogestes (nouveaux modes de consommation des produits touristiques)*
  - *Aider à diminuer les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités touristiques (mobilité, hébergements, etc.)*
  - *Optimiser les mobilités*
  - *Développer l'offre de mobilité décarbonée. Exemple : renforcement des bornes de recharge de véhicules électriques*
  - *Rénover les bâtiments*



**Thématique 2** **Comment accompagner l'emploi saisonnier ?**  
Quelles solutions pour agir sur l'emploi et les conditions d'accueil des saisonniers ?

Synthèse (restituée en plénière du GT2) :

L'atelier a permis de confirmer et illustrer les pistes d'actions et les enjeux que la démarche d'élaboration du SRDTL pourrait prendre en compte pour permettre de développer de nouvelles dynamiques économiques locales :

- Aider à l'investissement, notamment pour l'hébergement des saisonniers
- Mettre en réseau les employeurs afin de répondre, s'organiser, anticiper, les réponses aux enjeux de l'hébergement saisonnier (intégration dans les contrats de travail)

- Prendre en compte la problématique réglementaire, notamment sur l'encadrement des conditions d'accès aux indemnités chômage
- Valoriser l'emploi saisonnier
- Définir le statut de 'saisonnier' qui renvoie à différentes typologies : les sédentaires, les nomades, le travail saisonnier voulu/subi etc.

## Détail des propositions

Les participants à l'atelier ont identifié plusieurs pistes d'actions rassemblées autour de trois principaux thèmes

- **Renforcer les aides, l'investissement dans les hébergements à destination des saisonniers**
  - Financer du logement social pour les saisonniers
  - Aide au logement par des financements ciblés sur la construction et/ou la rénovation
  - Augmenter le niveau des aides (subventions) pour les communes qui créent des logements pour les saisonniers. Actuellement, cela est plafonné au motif que la commune (bailleur) va percevoir des loyers
  - Mettre en place des aides financières/ incitations : des garanties pour les loueurs
  - Encourager la mise à disposition de structures par les communes
  - Aider les employeurs à cibler des logements vacants et/ou solidaires
- **Mettre en réseau les employeurs pour traiter des problématiques spécifiques**
  - Intégrer l'hébergement dans le coût des saisonniers
  - Améliorer les solutions de mobilité dans les destinations
  - Favoriser l'emploi CDI sur 2 saisons (multi-activités, multi-employeurs). Cela doit permettre une meilleure connaissance des acteurs saisonniers (nouvelle approche du salariat)
  - Créer des groupements d'employeurs pour pérenniser les emplois dans l'année
  - Fidéliser les salariés en renforçant les partenariats entre acteurs touristiques des différentes saisons (été/hiver) : stabiliser les contrats de travail. Mettre en place des contrats de travail « uniques » pour plusieurs employeurs.
- **Faire reconnaître le statut de 'saisonnier' et le valoriser**
  - Faire connaître et reconnaître le métier de saisonnier afin de le rendre attractif
  - L'employé saisonnier « devra » être un habitant du territoire pour être un ambassadeur de ce territoire, de sa culture, de ses usages, ses bons plans, son histoire, etc.
  - Mettre un terme à la notion d'emploi, statut de saisonnier qui est synonyme de précarité
  - Valoriser l'évolution professionnelle potentielle des saisonniers afin d'encourager les carrières
  - Créer le statut de saisonnier
  - Favoriser les formations communes aux deux saisons (exemple : accueil, qualité, ...)
  - Mettre en place des formations et fidéliser les saisonniers et les structures locales
  - Favoriser la formation « multi-compétences » en adéquation avec la saisonnalité
  - Renforcer les aides aux employeurs (diminution des charges, crédits d'impôts), mettre en place des compléments hors saison pour les salariés
  - Favoriser l'allongement des saisons : fiscalité et complément de rémunération pour les salariés

